

le groop

faisons grandir votre activité

NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE !

***Une coopérative d'entrepreneurs autour d'un nouveau statut :
entrepreneur-salarié-associé.***

**Des acteurs de la Turbine lancent la coopérative
d'activité et d'emploi du dunkerquois**



Contacts et interview :

Aurélie Fournier - Directrice générale T. 06 49 55 42 00 – a.fournier@legroop.fr

Philippe Defurnes – Président du conseil d'administration - defurnes.philippe@gmail.com

Possibilité d'interviewer nos entrepreneurs, photos disponibles

Sommaire

∞ Pourquoi le groop ?	3
∞ Le groop : c'est quoi ?	4
∞ Comment ça fonctionne ?	4
∞ C'est pour qui ?.....	4
∞ Le groop c'est qui aujourd'hui ?	4
∞ Focus sur les premières entrepreneures.....	5
∞ Contacts et coordonnées	5

Le Groop fait grandir votre activité !

Devenez entrepreneur salarié·e en intégrant la **Coopérative d'Activité et d'Emploi** de l'agglomération dunkerquoise.

Dunkerque Grand Littoral, BGE, BG' test, CIGALES, leSCOP, MEMBRE DU RÉSEAU COPEA

Nouveau sur le territoire !

LE GROOP, une alternative à la micro entreprise !

Peur de se lancer, d'être seul, trop de démarches et contraintes administratives ? LE GROOP vous aide à vous lancer en toute sérénité.

LE GROOP répond aux problématiques des entrepreneurs et propose une nouvelle forme d'entreprendre sur le territoire, en permettant à ceux qui souhaitent tester et développer leur activité de le faire sous un statut salarié dans une entreprise partagée.

LE GROOP, c'est la façon la plus simple et sécurisante d'être son propre patron : autonomie sur la gestion de son activité, un statut de salarié, une activité hébergée juridiquement, fiscalement et comptablement, un risque partagé.

LE GROOP, c'est se regrouper pour être plus fort, construire son réseau de clients et partenaires.

Ensemble, nous créons aujourd'hui l'entreprise de demain.

∞ Pourquoi LE GROOP ?

Face au déficit de création d'entreprise sur le dunkerquois, les acteurs locaux ne cessent de proposer de nouvelles solutions afin de faire émerger de nouvelles vocations.

C'est en ce sens que la Communauté Urbaine de Dunkerque et BGE Flandre Création ont œuvré à l'aboutissement de ce projet avec des partenaires de la Turbine.

Les entrepreneurs d'aujourd'hui font face à plusieurs problématiques :

- La prise de risque dans un contexte économique et sanitaire incertain,
- Absence de sécurisation du statut : pas de droits au chômage, inégalité face au statut social du salarié,
- Aversion contre les organismes sociaux,
- Isolement,
- Complexité administrative,
- Gestion comptable, fiscale
- Pour certains, entrepreneuriat forcé et dégradation des conditions de travail liée à l'uberisation

Face à ce constat, il devenait urgent de proposer une solution qui permette **d'entreprendre autrement** et **d'associer la liberté du statut indépendant à la sécurité du statut salarié.**

C'est là la réponse apportée par **LE GROOP : une forme nouvelle d'entrepreneuriat alliant autonomie et sécurité.** La possibilité de tester son activité et créer sans s'immatriculer !

Une coopérative d'activité et d'entrepreneur (CAE).

LE GROOP

Siège social : 12 rue belle vue - 59140 DUNKERQUE

∞ LE GROOP : c'est quoi ?

Le GROOP c'est un regroupement d'entrepreneurs qui souhaitent travailler ensemble autrement et se donnent les moyens de répondre eux même à leurs propres besoins.

- ☑ **Limiter la prise de risque :** Chaque entrepreneur teste puis développe sa propre activité, démarcher ses clients, et fixe son salaire, en étant juridiquement hébergé par la coopérative.
- ☑ **Ne pas être seul :** L'entrepreneur évolue dans un cadre collectif. La coopérative organise des formations internes, des ateliers, des réunions d'échanges de pratiques, pour l'aider à développer ses compétences, son réseau et son activité. La coopérative favorise le travail en collectif, la mise en réseau.
- ☑ **Se libérer de la gestion comptable, fiscale et sociale :** l'entrepreneur se libère de la partie administrative, comptable, fiscale, en la confiant à la coopérative.
- ☑ **S'impliquer, donner du sens à son travail :** En tant qu'associé, il prend part aux décisions impactant la vie de l'entreprise, et s'implique dans la dynamique collective.
- ☑ **Sécuriser son statut :** L'entrepreneur bénéficie d'un statut de salarié de la coopérative, ce qui lui procure les mêmes avantages et la même couverture sociale qu'un salarié classique : droits au chômage, congés, indemnités journalières, mutuelle, comité d'entreprise....
- ☑ **Être accompagné et soutenu dans son développement d'activité :** chaque entrepreneur bénéficie d'un accompagnement individuel selon ses besoins tout au long de son parcours.

Le GROOP c'est une entreprise partagée. Chaque entrepreneur est une petite partie de la coopérative et contribue à son développement.

Le GROOP, c'est la façon la plus simple et sécurisante d'être son propre patron : autonomie sur la gestion de son activité, un statut de salarié, une activité hébergée juridiquement, fiscalement et comptablement, un risque partagé.

Le GROOP, c'est se regrouper pour être plus fort, construire son réseau de clients et partenaires.

Ensemble, nous créons aujourd'hui l'entreprise de demain.

∞ Comment ça fonctionne ?

Pour que la CAE fonctionne correctement, on mutualise les moyens au travers de la coopérative.

Chacun donne une petite partie de son chiffre d'affaires pour rémunérer ceux qui gèrent la comptabilité, l'administratif, l'accompagnement, et payer les services complémentaires...

Les entrepreneurs peuvent également former des collectifs métier et mutualiser les coûts spécifiques : cout de certification, matériel...ou pour trouver des débouchés nouveaux pour leur activité.

∞ C'est pour qui ?

Tous les citoyens qui ont l'envie d'entreprendre, qui ont des compétences et souhaitent les développer dans un cadre conçu par et pour eux.

Même si toutes les activités ne peuvent pas être hébergées par la coopérative, beaucoup y sont intégrées.

∞ LE GROOP c'est qui aujourd'hui ?

A l'initiative de la communauté urbaine de Dunkerque et de BGE Flandre Création, et rejoint par des acteurs de la Turbine, LE GROOP réunit des personnes et acteurs ayant la volonté de promouvoir une nouvelle forme d'entreprendre et de participer au développement de nouvelles activités sur le territoire.

A ce jour, les associés du GROOP sont :

Communauté Urbaine de Dunkerque
CIGALES de la digue
URSCOP Hauts de France

BGE Flandre Création - La couveuse BG'Test,
CIGALES des dunes
Aurélie Fournier, Directrice générale

LE GROOP

Siège social : 12 rue belle vue - 59140 DUNKERQUE

Mais LE GROOP c'est aussi des entrepreneurs, qui lancent aujourd'hui leur activité et qui deviendront les associés de demain.

∞ Focus sur les premières entrepreneures



AMANDINE REYMANN
VOTRE COMMERCIALE FREE-LANCE

Apporteur d'affaires et animatrice commerciale, Amandine travaille au développement des entreprises locales et à leur mise en réseau.



Visuel merchandiser, et conseillère en décoration, Agnès travaille pour les professionnels et les particuliers.

SARAH COUD
CREATION & RETOUCHE

Couture et confection de vêtements et accessoires. Couturière aux multiples talents, Sarah propose des créations au crochet, des vêtements et accessoires pour enfants, de la broderie...

Possibilité d'interview et photos. Nous contacter.

∞ Contacts et coordonnées

Contacts et interview :

Aurélie Fournier - Directrice générale T. 06 49 55 42 00 – a.fournier@legroop.fr
Philippe Defurnes – Président du conseil d'administration -defurnes.philippe@gmail.com

Possibilité d'interviewer nos entrepreneurs, photos disponibles

Siège social : 12 rue belle vue
59140 DUNKERQUE

Actualités :  [legroop](#)

 [le groop](#)

 [le.groop](#)